



CONSEIL MUNICIPAL D'AHUILLÉ

Délibération n° 087-2022

Date de convocation : le 2 décembre 2022

Conseillers en exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 16
Absent(s) excusé(es) : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 19
Majorité absolue : 10

L'an deux-mille-vingt-deux, le 8 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Sébastien DESTAIS, Maire.

Etaient présents : BERNARD Catherine, BLANCHET Patricia, BUREAU Marylène, COUSIN MANCEAU Myriam, DAUGEARD Michel, DE LORGERIE Anne-Isabelle, DESTAIS Sébastien, FOURNIER Eric, GOUINEAU Jean-Dominique, MARIE Loïc, MASSELIN Pascal, MASSOT Tristan, MORDRELLE Francis, PORTAIS Valéry, SEGRETAIN Séverine, SEVIN Cyril.

Etaient représentés : BRY Nathalie donne pouvoir à SEGRETAIN Séverine.
DE CHALAIN Véronique donne pouvoir à DE LORGERIE Anne-Isabelle.
MOUSSU Carine donne pouvoir à BUREAU Marylène.

Secrétaire de séance : MARIE Loïc.

FINANCES – Tarifs des services communaux 2023 TARIFS DES LOCATIONS SALLE DES LAVANDIERES et SALLE DES SPORTS

Monsieur Michel DAUGEARD, Adjoint au Maire chargé des finances, rapporte :

Compte-tenu de l'augmentation des charges générales de la commune et notamment des coûts de l'énergie, la commission finances propose l'augmentation des tarifs au 1^{er} janvier 2023, de 2% à 15%, 15% correspondant aux tarifs reliés aux coûts de l'énergie (entre 2% et 6 % pour les salles) :

TARIFS DES LOCATIONS SALLE DES LAVANDIERES et SALLE DES SPORTS

2023	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Sans chauffage	Avec Chauffage	Sans chauffage	Avec Chauffage
1/2 journée sans cuisine	210 €	280 €	310 €	380 €
Journée	400 €	560 €	500 €	660 €
2 jours	460 €	650 €	560 €	750 €
St Sylvestre		710 €		1 030 €
Cérémonie civile	210 €	210 €		
CAUTION salle	700 €	700 €	700 €	700 €

ASSOCIATIONS (tarif pour chaque utilisation)				
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec Chauffage
Associations (gratuit si AG <u>sans</u> repas)	160 €	160 €	Utiliser la grille des « TARIFS COMMUNE » selon l'objet défini	
Ecoles	Gratuité (sauf repas ou manifestation payante)			

Compte-tenu de la charge de travail que représente le lavage de la vaisselle pour les agents communaux, la commission Vie associative propose de maintenir le tarif pour la location de vaisselle à 0,15€ par article, cependant il sera désormais demandé de restituer la vaisselle lavée. En conséquence, une caution de 150€ sera demandée à la location. Par ailleurs, la commission propose également de réserver la location de la vaisselle uniquement pour les événements jusque 100 personnes maximum :

LOCATION VAISSELLE		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location par article rendu lavé jusqu'à 100 personnes maximum	0,15 €	0,15 €
Caution	150,00 €	150,00 €

TARIFS SALLE DES SPORTS	
2023	ASSOCIATIONS
Carte d'accès (achat à l'unité)	10 €

(tarif créé par délibération n° 11-2021 du 18 février 2021 actant les modalités d'utilisation du service d'accès à la salle des sports et le tarif)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'APPLIQUER** les tarifs pour l'année 2023 conformément aux tableaux ci-dessus, en appliquant les évolutions proposées par les Commission Finances et Vie associative,
- **FIXE** le montant de la caution pour la location de la salle à 700€ et à 150€ pour la vaisselle,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux présentes décisions.

Le 20/12/2022

Le Maire,
Sébastien DESTAIS

